



PROMOTION NATIONALE RÉSERVOIR

du Châtelet (Nièvre)

Le dimanche 26 septembre 2021

Le GPS NIÈVRE MORVAN sera heureux de vous accueillir pour cette manche de promotion nationale que nous organisons le dimanche 26 septembre sous l'égide de la FFPS commission mouche et en collaboration avec la Fédération de pêche de la NIÈVRE qui est le gestionnaire du réservoir.

Le plan d'eau est situé sur la commune d'ARLEUF à quelques kilomètres de CHATEAU-CHINON (département de la Nièvre - 58).

La Fédération, suite à notre demande, fermera la pêche le samedi 25 septembre.
Un déversement complémentaire de truites sera effectué dans les jours précédents.

Le programme **8 manches de 45 minutes**

7h	accueil des participants (café, viennoiseries)
7h30/7h45	tirage au sort
8h30	début 1 ^{ère} manche
12h	fin 4 ^{ème} manche
12h15	repas
14h15	début 5 ^{ème} manche
17h45	fin 8 ^{ème} manche
18h15	résultats et vin d'honneur

Coût

Compétiteur (Inscription + repas compétiteur + 1/2 repas arbitre) = 70 €

Contacts

Président du GPS Nièvre Morvan
LECH Stanislas
Tél. 06 10 85 64 00
lech.stanislas@orange.fr

Secrétaire
JOUGUELET Cyrille
Tél : 06 62 30 95 69
cyrille.jouguelet@hotmail.fr

Trésorier
CARRAT Bruno
Tel : 07 86 59 83 17
marie-france.carrat@wanadoo.fr

Itinéraire

n°1 : à partir de CHATEAU-CHINON :

- Prendre direction AUTUN (D 978) pendant environ 5 kms,
- Au lieu-dit « Pont Charreau », après avoir traversé le pont sur l'Yonne, prendre à droite direction Vermenoux, Le Châtelet (D 197).

n°2 : à partir d' AUTUN :

- Prendre direction Château Chinon (D 978) jusqu'à ARLEUF.
- A la sortie d' ARLEUF, prendre la D177 à gauche direction le Châtelet.

Coordonnées du plan d'eau

GPS. 03°59'12" E / 47°00'59" N



Quelques rappels

- l'inscription est limitée à 26 pêcheurs,
 - le règlement FFPS mouche en vigueur,
 - la licence est obligatoire,
 - l'écusson « apprendre à prendre, apprendre à relâcher » doit être sur le gilet,
 - les contrôleurs : 1 pour 2 pêcheurs,
 - la pêche sera interdite aux compétiteurs (toutes divisions), et aux arbitres, à partir du lundi 20 sept. inclus,
 - Prévoir au minimum une paire de bottes : passages vaseux lors des rotations de postes
- Le déjeuner sera pris sur place sous forme de plateaux-repas.

Consignes particulières

Passé sanitaire obligatoire ou test de dépistage RT-PCR, ou antigénique, négatif (compétiteurs et arbitres) de moins de 72 heures.

Il sera demandé de prévoir tout de même un masque en cas de mauvais temps (rassemblement sous le barnum).

Hébergements possibles

Office de Tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs
Bureau d'information touristique de Château-Chinon
6 Boulevard de la République, 58120 Château-Chinon (Ville)
03 86 85 06 58

Hôtel du Parc
49 route de Nevers
58120 Château Chinon
03 86 85 29 35

Hôtel au vieux Morvan
8 place Gudin
58120 Château Chinon
06 86 85 05 01

